

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU COMITÉ PERMANENT DE L'ACCÈS À L'INFORMATION, DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET DE L'ÉTHIQUE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES AU SUJET DE LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET DE LA RÉPUTATION SUR LES PLATEFORMES TELLE PORNHUB

Auteur : SWWAC —Sex Workers of Winnipeg Action Coalition

Les membres de l'organisme Sex Workers of Winnipeg Action Coalition (SWWAC) compatissent sincèrement aux préjudices subis par M^{me} Fleites. Les crimes motivés par le pouvoir, le contrôle et la misogynie sont particulièrement horribles et traumatisants, surtout lorsqu'ils sont perpétrés par un ancien partenaire sentimental de confiance.

Cependant, nous sommes extrêmement préoccupés par le fait que Pornhub, un site Web pour adultes (et par extension, toutes les plateformes de publication sociale), soit blâmé pour les crimes commis contre M^{me} Fleites. Bien que nous critiquions la façon dont Pornhub collabore avec les créateurs de contenu, nous ne pouvons approuver la suggestion que Pornhub soit légalement tenu de demander une pièce d'identité avec photo pour accéder au site. Une loi fédérale exigeant une pièce d'identité pour accéder à tout site Web serait une violation du droit à la vie privée, et dans ce cas, il s'agirait d'une violation de la vie privée qui nous mettrait directement en danger. En tant que travailleuses du sexe, nos professions sont souvent utilisées comme munitions pour arriver à des changements sociétaux qui finissent par nous nuire. Heureusement, nos voix sont maintenant entendues et reconnues, alors que certaines sociétés s'orientent vers des politiques et des lois fondées sur la réduction des risques et des méfaits¹. Ce modèle de pensée est absolument nécessaire pour distinguer les différents points de vue qui vous sont présentés.

Nous, et nos organisations sœurs du monde entier, avons depuis longtemps souligné les dangers d'adopter des lois qui poussent le travail du sexe dans la clandestinité². Si Pornhub est tenu par la loi de demander une pièce d'identité avec photo aux visiteurs de son site, nous craignons que ce soit exactement ce qui se passera. Nous sommes d'avis qu'il s'agit là d'un cas de plus où l'expérience traumatisante d'une victime est utilisée pour manipuler les législateurs et les groupes de pression afin qu'ils agissent rapidement et sans tenir compte des conséquences réelles de ces décisions sur la vie des gens. Nous aimerions attirer l'attention sur la récente décision rendue dans une affaire portée devant un tribunal de l'Ontario, connue sous le nom d'Anwar³. La décision du juge a précisément démontré que les témoignages du témoin de la Couronne étaient fortement fondés sur une expérience émotionnelle isolée, et que cela était présenté comme la preuve pour continuer à criminaliser l'industrie du sexe. L'idée semble être que « s'il y a préjudice, il devrait y avoir interdiction ».

À ce stade, nous tenons à préciser que notre organisation n'a ni affiliation ni affinité avec Pornhub ou MindGeek. Nos membres ont été cités publiquement dans les médias pour dénoncer le préjudice économique que nous a causé Pornhub. Par conséquent, l'insinuation de Michael Bowe, à savoir que toute organisation qui s'exprime contre lui soit affiliée à Pornhub, est intentionnellement trompeuse et vise à discréditer les organisations comme la nôtre avant que nous puissions nous exprimer de manière équitable. Nous vous prions de purement et simplement ignorer cette

¹ A decade of decriminalization: Abel, University of Otago, 2021. Sex work 'down under' but not underground, https://www.researchgate.net/publication/280445933_A_decade_of_decriminalization_Sex_work_'down_under'_but_not_underground

² A decade of decriminalization: Abel, University of Otago, 2021. Sex work 'down under' but not underground, https://www.researchgate.net/publication/280445933_A_decade_of_decriminalization_Sex_work_'down_under'_but_not_underground

³ Cour de Justice de l'Ontario : R. v. Anwar, 2020 ONCJ 103 <https://www.canlii.org/en/on/oncj/doc/2020/2020oncj103/2020oncj103.html?autocompleteStr=r.%20v.%20anwar&autocompletePos=1>

allégation.

Contrairement à ce que Michael Bowe voudrait vous faire croire, l'avènement d'Internet en tant qu'outil pour l'industrie du sexe a sauvé des vies⁴. Cependant, l'adoption récente des lois SESTA/FOSTA aux États-Unis, qui a provoqué le démantèlement de backpage.com et des services érotiques de Craigslist (et qui a influé sur les politiques et les procédures de pratiquement toutes les autres institutions de médias sociaux comme Instagram, Facebook et Reddit), a en fait mis les travailleuses du sexe en danger. L'adoption de ces lois, qui aurait soi-disant visé à mettre fin à la traite de personnes (bien qu'aucun chiffre concret n'ait été fourni sur le sujet), semble au contraire avoir inversé l'effet positif que la publicité en ligne avait pour les femmes. Les statistiques démontrent plutôt que depuis que les lois FOSTA/SESTA sont entrées en vigueur, davantage de femmes sont décédées aux États-Unis, soit le résultat inverse de celui observé quand il était possible pour les travailleuses du sexe de faire de la publicité en ligne⁵. Les études citées dans ce paragraphe décrivent avec précision la chronologie et les statistiques de cette corrélation.

Nous tenons à préciser que beaucoup des victimes des conditions de travail dangereuses dans le commerce du sexe sont des jeunes, comme M^{me} Fleites. Si nous voulons prendre son histoire en considération, nous devons également tenir compte des expériences de tous les jeunes qui se sont retrouvés dans le commerce du sexe, quels que soient leurs antécédents. Leurs vies sont tout aussi précieuses que la sienne.

Le fait d'exiger une pièce d'identité pour utiliser les principales plateformes de médias sociaux ne fera que causer davantage de tort. Nous comprenons qu'il est difficile d'imaginer un préjudice plus grave que celui subi par M^{me} Fleites, et nous tenons à la remercier d'avoir eu le courage d'exposer son histoire publiquement. C'est en dénonçant ces actes horribles que notre société peut comprendre la douleur que ressentent les victimes lorsque leur consentement est violé. Cependant, ce que nous voulons souligner est le danger amené à la vie de tous par le fait d'exiger une pièce d'identité avec photo pour publier sur les grandes plateformes publiques.

Depuis l'adoption des lois FOSTA/SESTA aux États-Unis, de nombreuses travailleuses du sexe ont dû recommencer à offrir leurs services dans la rue ou à domicile et, en général, ont dû se diriger vers des situations d'emploi plus dangereuses puisqu'il ne leur est plus possible de filtrer les clients comme le permettait la publicité en ligne. Elles ont peur d'être dénoncées et arrêtées, et cela signifie qu'elles ne peuvent pas obtenir d'aide si leur sécurité est menacée. Nous craignons que le fait d'exiger une pièce d'identité pour accéder à certains sites Web ne cause des problèmes similaires au Canada.

En outre, si des lois exigeant une pièce d'identité pour accéder à certains sites Web sont adoptées, les victimes de la pornographie vengeresse auront moins de possibilités d'accéder à l'aide et à la justice. Les personnes qui choisissent de violer le consentement de quelqu'un en téléchargeant des images ou des vidéos sans autorisation commettent un crime. Si ces personnes se rendent compte qu'elles doivent fournir une pièce d'identité pour télécharger une photo sur un grand site Web comme Pornhub, elles trouveront simplement un autre moyen de la diffuser. Qu'il s'agisse de babillards électroniques, de chaînes de messagerie, de groupes de clavardage, de sites de clavardage cryptés ou de sites Web situés dans d'autres pays moins surveillés, ils trouveront un moyen de diffuser ce contenu. Ces méthodes n'ont pratiquement aucune transparence, ne bénéficient d'aucune équipe de démantèlement, et n'offrent donc aucun moyen à une victime d'obtenir justice.

⁴ *The Effect of Online Erotic Services Advertising on Prostitution Markets, Pricing, and Murder*: Cunningham et al., 2017 https://cear.gsu.edu/files/gravity_forms/45-9a8e751f713c799256f347c4aad2a49d/2017/04/Online-Erotic-Services-Advertising-and-Murder.pdf

⁵ *Craigslist Reduced Violence Against Women*: Cunningham et al., 2019 <https://assets.documentcloud.org/documents/5720120/craigslistFOSTA.pdf>

Le Canada dispose déjà de lois interdisant la traite de personnes et la pornographie juvénile, qui pourraient potentiellement s'appliquer aux crimes liés à la pornographie vengeresse. Ce que nous voulons souligner est le fait que ce genre d'arguments impulsifs et émotionnels en faveur de lois plus strictes utilise presque toujours une victime pour faire avancer un autre type de changement social ou des visées personnelles. Michael Bowe, un ancien avocat personnel du président Trump, a affirmé qu'il n'avait pas d'intentions particulières, religieuses ou autres. Prenez note pourtant qu'il est prévu qu'il prenne la parole à plusieurs conférences sur la lutte contre le travail sexuel en Amérique du Nord. L'objectif de ces défenseurs de la lutte contre le travail du sexe est de l'éliminer, même s'il a été prouvé à maintes reprises que la prohibition entraîne toujours plus de morts, plus de violence, plus de traite, et plus de préjudices⁶.

L'idée d'exiger que les sites Web de certains pays demandent une pièce d'identité à leurs visiteurs est incroyablement problématique et pourrait mener à davantage de contrôles en matière d'identification personnelle pour les sites de médias sociaux. Nous sommes d'avis que l'exigence d'une pièce d'identité avec photo pour publier sur Pornhub pourrait facilement se traduire par une réglementation similaire pour tous les sites de médias sociaux qui permettent au public de télécharger du matériel. En plus de Pornhub, pratiquement tout autre site Web qui permet la publication de contenu (comme Facebook, Twitter, Reddit) peut être, et est, utilisé pour la pornographie vengeresse et l'exploitation, entre autres. Ainsi, Pornhub n'est pas le seul site à afficher du matériel de ce genre. Ce qui nous préoccupe est le fait que si une loi est adoptée, obligeant les utilisateurs qui publient sur Pornhub à s'identifier, cette loi serait aussi appliquée à *tous* les sites **comme** Pornhub — ce qui inclurait potentiellement tous les médias sociaux. En tant que comité d'action des travailleuses du sexe, nous avons observé le même effet avec les lois SESTA/FOSTA, comme il a été mentionné ci-dessus. Nous avons vu des membres de notre communauté être bannies des plateformes principales et devoir se réfugier dans la clandestinité, dans des endroits où il y a moins de visibilité publique, moins de protection et moins de sécurité.

De plus, le fait d'exiger une pièce d'identité pour utiliser les médias sociaux est un risque incroyable pour la vie privée et la liberté d'expression de chacun. L'obligation de s'identifier auprès d'une entreprise privée représenterait un risque important pour la vie privée, du point de vue du vol d'identité et de la tenue de registres. En ce qui concerne les médias sociaux, le fait d'exiger une pièce d'identité pour accéder à ces sites constitue une énorme menace à la liberté individuelle, ce qui ne peut être sous-estimé. En tant que citoyens canadiens, nous jouissons du droit d'expression, tant qu'aucun préjudice n'est porté à autrui. Cela dit, il est de notre devoir d'imaginer l'impact que toute loi que nous adoptons aujourd'hui pourrait avoir dans un avenir où les personnes au pouvoir auraient des intentions malhonnêtes. Imaginez un monde futur dans lequel un gouvernement ou un corps policier serait en mesure de demander l'identification d'une personne qui s'est exprimée contre une injustice de manière anonyme sur les médias sociaux.

Nous avons déjà vu que les forces de police du Canada s'associent à des services de reconnaissance faciale comme Clearview AI⁷ pour pouvoir identifier les Canadiens en public à partir de leurs photos sur les médias sociaux. Nous devons réfléchir aux conséquences de l'ajout de noms et d'adresses sur les photos d'identité liés à des critiques légitimes du gouvernement

⁶ Amnesty International : Position d'AI relative à l'obligation des États de respecter, protéger et mettre en oeuvre les droits humains des travailleuses et travailleurs du sexe, 2016. <https://www.amnesty.org/fr/documents/pol30/4062/2016/fr/>

⁷ *Enquête conjointe sur Clearview AI, Inc. par le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, la Commission d'accès à l'information du Québec, le Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée de la Colombie-Britannique et le Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée de l'Alberta*, 2021. <https://www.priv.gc.ca/fr/mesures-et-decisions-prises-par-le-commissariat/enquetes/enquetes-visant-les-entreprises/2021/lprpde-2021-001/>

ou de corps policiers publiées sur les médias sociaux. Il en va de même pour la publicité des travailleuses du sexe sur un site Web afin qu'elles puissent travailler en sécurité. Bien que ces lois concernent principalement les communautés marginalisées comme la nôtre, tous les citoyens du Canada seraient mis en danger par cette extrême violation de la vie privée.

Malgré nos critiques à l'égard de PornHub, nous craignons que le fait d'exiger une pièce d'identité pour publier sur leur site ne constitue une violation flagrante de la vie privée qui entraînera le contrôle excessif de tous les utilisateurs de médias sociaux. En fin de compte, cela n'aura pour effet que de faire taire les voix, de causer des préjudices et de coûter des vies. Nous vous prions de tenir compte de ces arguments lors de vos futures délibérations, et de ne pas hésiter à communiquer avec nous pour toute question ou clarification.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous écouter.